

# DU SPORT POUR TOUS UN DROIT À CONQUÉRIR !

Le mot « sport » est entendu ici comme regroupant toutes les Activités Physiques Sportives et Artistiques (APSA) retenues et proposées au sein de chaque Université.

## SOMMAIRE :

### Page 2

- Quelles sont les réalités et missions du sport à l'université ?
- Quels sont les obstacles à son développement ?

### Page 3

- Nos propositions et revendications pour sa démocratisation

### Page 4

- Agir partout pour nos revendications.
- Lettre ouverte au Président de la République et à la Ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche.

## ASSEZ DU DOUBLE DISCOURS SUR LE SPORT, IL FAUT DES ACTES !

Aujourd'hui tous les discours et rapports officiels s'accordent sur l'importance de la pratique du sport à l'université.

Pourtant faute de moyens, de reconnaissance, seuls 20% des étudiants pratiquent du sport à l'université alors que près de 70% souhaiteraient en faire selon des enquêtes.

Ainsi l'Etat n'investit que «2,6 euros par étudiant sur la dotation globale de fonctionnement (DGF) spécifique, un poste de professeur d'EPS pour 2300 étudiants en moyenne, des installations sportives insuffisantes ou vétustes, une faible valorisation dans les études quand cela existe,... ».

Alors que nombre de grandes écoles ont rendu le sport obligatoire dans leur formations (ENA, polytechnique,...), seules de très rares universités l'ont mis en place.

**Alors pourquoi ce qui serait légitime pour certaines élites ne le serait pas pour tous les étudiants ?**

L'enseignement, la pratique du sport, sont vantés par tous et en premier par les politiques pour leurs nombreux mérites dont celui d'être un moyen de formation et de réussite, un facteur d'équilibre et d'enrichissement. Le sport est un fait social global, il est un élément de la culture.

L'université a comme mission de former les futurs cadres du pays en leur permettant l'accès à des savoirs, à des compétences, à une culture générale, à une formation à l'analyse critique, à la recherche, ... Bref une capacité à s'adapter au monde mais aussi à le transformer.

Le sport ne peut pas être qu'un objet de consommation, ni accessible qu'à une minorité.

**IL DOIT DONC ÊTRE PROPOSÉ ET ENSEIGNÉ À  
L'UNIVERSITÉ POUR TOUS !**



# LES RÉALITÉS DU SPORT À L'UNIVERSITÉ : DES OFFRES DE DIFFÉRENTES NATURES AVEC LEURS MISSIONS

## LES STAPS

Les UFR de Sciences et Techniques des Activités Physiques et Sportives ont pour mission de former les étudiants aux métiers de l'intervention et de la recherche dans le sport. Les formations STAPS se sont diversifiées (enseignement, activités physiques adaptées, entraînement, management du sport, ergonomie et licences pro.).

L'insertion professionnelle\* au sortir des STAPS est supérieure à celle des autres filières de l'université (par exemple 1250 étudiants STAPS deviennent enseignants chaque année (450 au CAPEPS et 800 au Professorat des écoles,...)). Cela n'empêche pas le gouvernement de les remettre en cause.

Ce qui est en jeu fondamentalement, c'est de reconnaître que les différents « métiers du sport » nécessitent des qualifications universitaires diversifiées et élevées pour agir efficacement dans un environnement complexe et mouvant.

Pour l'UNEF, le SNESUP et le SNEP cela justifierait que toutes les formations sportives soient coordonnées par l'université et adossées à la recherche.

Par ailleurs **le nombre de postes ouverts au CAPEPS est aujourd'hui largement insuffisant** pour couvrir les besoins\*\*, c'est une condition du développement de l'EPS.

\* Enquête CEREQ de 2008 donnant d'excellents taux pour les STAPS.

\*\* Les besoins pour couvrir seulement les départs en retraite chez les professeurs d'EPS sont de 1500 postes (au lieu des 450 actuels).

## LES SUAPS

Les Services Universitaires des Activités Physiques et Sportives ont pour mission d'offrir, d'organiser, d'animer et d'enseigner les APSA pour tous les étudiant(e)s, et personnels de l'université quelles que soient leurs filières et quel que soit leur niveau de pratique.

C'est un outil indispensable pour démocratiser l'accès au sport universitaire. Cependant, avec leurs moyens, ils ne peuvent accueillir que 20 % des étudiants en moyenne.

C'est à l'État de garantir aux SUAPS les moyens d'assurer et d'offrir, à moindre coût, une offre de formation sportive pour les étudiants.

## LES AS ET LA FFSU

De plus, les SUAPS participent généralement à l'animation des Associations Sportives (AS) d'université, affiliées à la Fédération Française du sport universitaire (FFSU) qui organise les compétitions et championnats officiels interuniversitaires. Cette modalité mais aussi la liberté du jeudi après-midi doivent être préservées et valorisées. La FFSU licencie 3,6 % des étudiants dont la moitié est issue des écoles hors universités.

Certaines AS sont affiliées aussi à l'Union Nationale des Clubs Universitaires (UNCU) qui est présente dans une quarantaine de villes universitaires, regroupant les non étudiants et 1,6% des étudiants.

## LES OBSTACLES AU DÉVELOPPEMENT DU SPORT À L'UNIVERSITÉ. LE PRINCIPAL : LA NON RECONNAISSANCE INSTITUTIONNELLE DE SA VALEUR CULTURELLE ET UNIVERSITAIRE

Tous les rapports officiels le constatent et le déplorent. Ils en font le principal obstacle à lever : la persistance du dualisme corps – esprit, entre autres, relègue aussi le sport au rang de sous-culture, comme un simple divertissement ou objet de consommation pour son entretien personnel.

## TROIS AUTRES OBSTACLES À LEVER

- 1 Le manque de temps pour les étudiants ainsi qu'une situation sociale qui oblige 50% d'entre eux à travailler pour financer leurs études et qui constitue un puissant frein à la pratique sportive
- 2 La non-reconnaissance du sport dans les cursus de formation et donc sa non-inscription dans l'emploi du temps (d'où un des facteurs de la saturation des Installations Sportives (IS) sur le midi et le soir).
- 3 Le manque de moyens (postes, budget, équipements,...)

## POURQUOI LA NÉCESSITÉ DE LA PRATIQUE SPORTIVE À L'UNIVERSITÉ ?

Le sport a une valeur universitaire :

D'une part la pratique des Activités Physiques Sportives et Artistiques (APSA) sollicite de multiples savoirs et compétences de natures diverses (technique, tactique, physique, psychique, sociale, éthique, transversale,...).

Les dimensions de plaisir, de convivialité, de bien-être y sont incontournables.

Ces APSA sont des objets d'études, des moyens de formation et font l'objet de recherches. La discipline EPS et ses enseignants y participent activement.

D'autre part le sport est devenu un fait social global, un élément de la culture générale. Il doit faire partie des missions de l'université sur la formation à la culture générale, des esprits, à l'analyse. Le sport nécessite une appropriation critique continue. Un enseignement et un encadrement qualifié, universitaire, sont donc incontournables.

Ajoutons aussi que la pratique régulière d'APSA devient un des éléments pour endiguer la sédentarité grandissante qui génère un problème de santé publique (entre autres l'obésité<sup>1</sup>). Nous entendons le sport comme contribuant à la santé au sens du bien être physique, psychique et social (def. de l'OMS) et non comme une simple pratique hygiéniste.

## DES PROPOSITIONS CONCRÈTES POUR LEVER CES OBSTACLES AFIN DE DÉMOCRATISER L'ACCÈS AU SPORT UNIVERSITAIRE !

### DONNER A TOUS LES MOYENS DE FAIRE DU SPORT A L'UNIVERSITE

- La mise en place d'une allocation d'autonomie permettant à tous les étudiants (d'avoir les moyens) de financer leurs études.
- La mise en place d'une UE obligatoire inscrite dans l'emploi du temps sur au moins un des six semestres du cycle licence dans tous les cursus du L. ; cela permettrait de plus de développer la pluridisciplinarité de ces cursus.
- L'obligation de proposer une UE sport facultative (UEL) à chaque semestre du cursus universitaire.

### UN << PLAN MARSHALL >> POUR LE SPORT UNIVERSITAIRE

- Des postes d'enseignants EPS titulaires dont un plan de 500 postes supplémentaires de professeurs d'EPS sur cinq ans, des BIATOSS.
  - Des crédits État DGF pour le fonctionnement des SUAPS (15 euros par étudiant soit 22 millions).
  - Un budget de fo Agir partout dans les conseils des universités (conseil des sports, CEVU, CA...) pour porter propositions et revendications. Construire un projet d'éducation physique et sportive universitaire adapté au monde de l'université.
- ctionnement du SUAPS de chaque Université atteignant au moins 1.5% du budget de fonctionnement global de celle-ci.
- Des installations sportives universitaires à construire, à rénover, à entretenir.
  - Un fléchage des moyens des SUAPS afin de pérenniser ces structures dans toutes les universités.

### AU FINAL POUR QUELLES PRATIQUES ?

- Une offre d'APSA très large qui va de tous les sports (collectifs, de raquettes, de combats, de plein-air, aquatiques, d'entretien...) en passant par les arts du cirque, le yoga, les danses, etc.
- Des contenus diversifiés par exemple centrés sur l'APSA, ou sur le bien-être, ou en lien avec une discipline universitaire (histoire, médecine, droit, sociologie,...), ou bien sur l'aide à la préparation d'un brevet professionnel, ou encore sur l'acquisition de compétences plus transversales (maîtrise de soi, savoir animer, organiser une équipe, une association, un événement, ...).
- Des modalités de pratiques diversifiées au moyen des cours, des tournois chaque semaine, des compétitions — rencontres intra universitaires, des événements, en lien aussi avec l'association sportive et la FFSU,..., voire au cas par cas des pratiques auto-encadrées sous conditions de sécurité.
- Une progression et une évaluation accessibles à tous, du débutant à l'expert, que ce soit en pratique facultative ou obligatoire.

Ces propositions que les SUAPS pourraient généraliser, pour tous et toutes, « que l'on soit débutant ou expert ! », visent à ce que chacun ait la possibilité de reprendre ou poursuivre une pratique sur son temps personnel et dans sa formation. Elles permettent par exemple de découvrir une nouvelle APSA, une nouvelle façon de pratiquer, une nouvelle représentation...

Bref un regard nouveau ou enrichi sur soi, le sport, les autres

## GARANTIR UN FINANCEMENT PÉRENNE DU SPORT A L'UNIVERSITÉ.

La mise en place du budget global et les restructurations dans les universités font peser de lourdes menaces sur l'avenir des SUAPS et plus généralement du sport à l'université.

Sans fléchage des moyens et sans moyens spécifiques dédiés à la pratique sportive, ces structures souffrent d'un manque criant de financement pérenne.

Cette situation avait conduit nombre d'universités à mettre en place « un droit sport » en plus des frais d'inscription à l'université mais qui est illégal en l'état et remet en cause la démocratisation de l'accès à l'enseignement supérieur.

L'UNEF, le SNESUP et le SNEP n'acceptent pas que l'existence du sport à l'université se fasse contre la démocratisation de l'enseignement supérieur, car celui-ci devrait au contraire y contribuer.

Aussi L'UNEF, le SNESUP et le SNEP sont prêts à demander la mise en place institutionnalisée d'un droit sport encadré sans augmentation globale des frais d'inscription et donc sur le même modèle que les droits pour les bibliothèques universitaires ou les SUMPPS ou les FSDIE des universités.

Mais à la condition incontournable que l'État s'engage institutionnellement aussi à une somme minimale par étudiant, l'université complétant aussi sur son budget propre.

Cette mesure permettrait de garantir les financements des pratiques sportives à l'université et d'en mutualiser les coûts pour chaque étudiant et activités sportives (y compris la prise de licence FFSU).

(Exemple : à un redéploiement de 5 euros par étudiant devraient correspondre 15 euros de l'État.)

- **AGIR PARTOUT DANS LES CONSEILS DES UNIVERSITÉS (CONSEIL DES SPORTS, CEVU, CA...) POUR PORTER PROPOSITIONS ET REVENDICATIONS.**
- **CONSTRUIRE UN PROJET D'ÉDUCATION PHYSIQUE ET SPORTIVE UNIVERSITAIRE ADAPTÉ AU MONDE DE L'UNIVERSITÉ.**

## LETTRE OUVERTE

au Président de la République et à Mme la Ministre de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche :

**Objet: Pour un développement du sport\* pour tous à l'université.**

Monsieur le Président,  
Madame la Ministre,

Il faut passer des paroles aux actes.

70% des étudiants souhaiteraient pratiquer du sport et à peine 20% peuvent le faire, et encore, pas de façon régulière.

Le sport est toujours déconsidéré dans sa valeur universitaire à la fois comme moyen de formation et facteur d'équilibre et donc de réussite pour chaque étudiant, alors que dans nombre de grandes écoles il est obligatoire dans la formation. Le manque de temps libéré pour chaque étudiant, le peu de valeur accordée dans la formation, donnent lieu à une insuffisance structurelle de moyens d'encadrements, financiers et d'installations sportives.

Le dernier rapport interministériel « Auneau- Diagana » faisait 7 propositions dont la première était une UE Obligatoire APS, ainsi que la préconisation d'un plan Marshall des équipements et d'un plan sport. Pourquoi ne pas mettre en œuvre ce rapport ? Pourquoi ne pas l'associer au plan réussite en Licence qui instaure l'anglais, l'informatique, la méthodologie, obligatoires sur ce cycle ?

Nous ne pouvons admettre le décalage criant entre les discours politiques sur les « mérites » des pratiques physiques et sportives (notamment en matière de lutte contre la sédentarité, l'obésité) et l'absence totale de moyens pour y faire face dans l'enseignement supérieur. La pratique et la formation « sportives » se trouvent confinées dans un rôle de culture de seconde zone et de « supplément d'âme » pour notre société.

Pour l'UNEF, le SNESUP et le SNEP, cette situation est inadmissible et incompréhensible à l'heure où tout le monde s'accorde sur la nécessité de développer et transformer le sport, ce qui passe par un encadrement qualifié et des moyens nouveaux.

Afin de permettre au sport universitaire de remplir toutes ses missions, nous vous demandons de passer enfin à des actes concertés avec les acteurs, et de mettre en place d'un plan Marshall pour le sport universitaire. Ce plan doit comprendre :

- La mise en place d'UE obligatoire dans tous les cursus de licence, et d'UEL..
- La rénovation et la construction d'installations sportives.
- Un plan de recrutement d'enseignants d'EPS.
- Le fléchage des financements des SUAPS.

Recevez Monsieur le Président, Madame la Ministre nos sentiments respectueux.

Pour le SNESUP

Pour l'UNEF

Pour le SNEP

?

Savez-vous que les budgets de fonctionnement du SUAPS représentent moins de 1% voire 0.5% des budgets de fonctionnement des universités ?

Savez-vous que dans les lois de finances, depuis près de vingt ans, la dotation globale de fonctionnement (DGF) spécifique au SUAPS est identique soit 4 millions d'euros (à ce jour cela représente environ 2,6 euros par étudiant) ?

Pourquoi l'anglais, l'informatique voire la méthodologie sont devenus obligatoires naturellement dans le cycle licence et pas l'EPS ?

## QU'EST-CE QUE ?

L'UNEF : L'Union Nationale des Étudiants de France, première organisation étudiante, est le seul syndicat présent dans tous les établissements d'enseignement supérieur. Indépendante des partis politiques, des administrations comme des gouvernements, elle intervient pour informer, défendre, organiser la solidarité et représenter les étudiants quelles que soient leurs filières ou leurs origines.

L'UNEF a aussi vocation à intervenir sur les sujets de société comme la lutte contre l'extrême droite ou les discriminations.

Le SNESUP-FSU : C'est le syndicat national de l'enseignement supérieur le plus représentatif des enseignants-chercheurs et enseignants du supérieur. Il agit pour la défense du service public d'enseignement supérieur et de recherche et de ses personnels. Présent dans les instances dont le CNESER, il défend les formations de qualité, en lien avec la recherche – et parmi-elles-ci celles de STAPS – correspondant aux besoins de la société. Il agit pour un maillage territorial national des formations. Il défend une pratique régulière de l'éducation physique et sportive (EPS) dans les établissements d'enseignement supérieur.

Le SNEP-FSU : C'est le syndicat national des enseignants d'éducation physique et sportive (EPS) qui agit pour la défense et la promotion de l'enseignement de l'EPS dans le système éducatif ainsi que pour un développement du sport dans la société à des fins humanistes et émancipatrices.

Il regroupe les enseignants d'EPS et de sport intervenant dans les différents services publics (MEN, MESR, agriculture, Ministère santé et sport, justice...).

Il recueille plus de 80% des voix aux élections professionnelles.